



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-DIVY n°415 du Samedi 28 janvier 2012

FEVRIER 2012

ETAT CIVIL

★ Naissances

- Théo POTTIER, 8 rue Hervé de Guébriant, le 2 décembre
- William ROUDAUT, Porsquelen, le 3 décembre
- Ben-Amine GEORGES, 8 rue des Myosotis, le 19 décembre

★ Décès

- Antoine FAUJOUR, Kerbiriou, 79 ans, le 28 décembre
- Marie JESTIN née LE BOT, 95 ans, le 17 janvier

DEMOGRAPHIE COMMUNALE

	2007	2008	2009	2010	2011
NAISSANCES	13	13	18	28	20
MARIAGES	8	8	6	7	4
DECES	2	8	1	5	8

En 2011, sur les 20 naissances, on compte 11 filles et 9 garçons.

URBANISME

EVOLUTION DES PERMIS DE CONSTRUIRE

	2007	2008	2009	2010	2011
MAISONS NEUVES	19	6	6	20	11
AUTRES	14	7	9	9	5

★ Demande de Déclaration Préalable

- OGEC Ste Marie, 2 rue du Kef Remplacement portes

★ Accords de Déclaration Préalable

- André LE GALL, Malvézan Création vélux
- Alain MOALIC, Lésivy Vian Pose panneaux photovoltaïques
- Nicolas MODARD, 9 rue des Myosotis Piscine
- MOAL/MORVAN, 11 rue des Myosotis Piscine
- Richard POTTIER 8 rue Hervé de Guébriant Clôture
- Patrick ELY, 5 rue Penfeunteuniou Ravalement façades

★ Demande de Permis de Construire

- TERROM/PAUL, 3 rue Penfeunteuniou Maison

★ Accord de Permis de Construire

- MOAL/LAGADEC, Rescrenn Modification hangar

INFOS DU MOIS

PASSAGE DU DERATISEUR

Il sera présent sur la commune la 1^{ère} quinzaine de février. Les particuliers qui désirent le passage du dératiser peuvent s'inscrire dès à présent.

RECENSEMENT MILITAIRE

Modalités de recensement des françaises et des français nés en février 1996

Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie dès leurs 16 ans révolus. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents.

COURSE PEDESTRE LE 5 FEVRIER 2012 REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

A l'occasion des foulées de St-Divy, la circulation sera réglementée le **dimanche 5 février 2012**.

La circulation sera :

A) interdite :

- de 9 h à 18 h : Place du bourg – Rue Charles de Gaulle et Streat Nevez
- de 13 h à 18 h : Rue du Kef – Place de l'église – Rue de Penfeunteuniou

B) réglementée entre 13 h et 18 h :

- Rue Streat Névez – du Kef à Baradozic – Lost-Ar-C'hoat – Enez-Coat – Kerhuel – Route de Guipavas – Penquer – La Haye – Streat Zoun

Le stationnement sera interdit : Rue du Château

Une déviation sera mise en place de 9 h à 18 h par Rue du Château, Route de Pen Ar Pont, Rue Chateaubriand.

Durant la course, les chiens doivent être tenus à l'attache.

ALSH DES VACANCES DE FEVRIER

Le centre de loisirs ouvrira ses portes du **13 au 24/02/2012** à la journée ou à la demi-journée. Il accepte les enfants de 3 à 12 ans. Vous pouvez y inscrire, dès maintenant, vos enfants.

Pour tous renseignements, contacter Kristell MARCHAL par courriel : kristell.marchal@epal.asso.fr ou directement le mercredi à la Maison des Bruyères ☎ 02.98.20.24.78

DON DU SANG - LANDERNEAU

Des collectes de sang auront lieu à l'EHPAD AN ELORN (Maison de retraite) – Rue Docteur Pouliquen à LANDERNEAU aux dates suivantes :

- lundi **20 février** de 15 h à 19 h
- mardi **21 février** de 14 h à 18 h
- mercredi **22** et jeudi **23 février** de 8 h à 12 h

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

☎ 02.98.20.20.90 - Fax : 02.98.20.29.18

courriel : mairie-st-divy@wanadoo.fr

Site internet : www.saint-divy.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 - Samedi de 9 h 00 à 11 h 45

La lecture du bulletin municipal peut aussi s'effectuer à partir du site internet de la commune : www.saint-divy.fr sous la rubrique VIE MUNICIPALE

PROCHAIN BULLETIN LE SAMEDI 25 février
Annonces à déposer en Mairie pour le lundi 13.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2011

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Jean Jacques COZIAN, Maire.

INFORMATIONS

- Le compte rendu de consommation d'énergie de l'année est présenté par Frédéric Calvez de Energence. On relèvera notamment une sensible augmentation de la consommation d'énergie dans les locaux sportifs et associatifs due à un hiver plus rigoureux et à une plus grande utilisation des locaux, notamment à la salle de sports et à la Maison des Bruyères. Il a été installé des sous compteurs dans la salle de sports afin de mieux cerner les évolutions des consommations et, par la suite agir sur les postes les plus énergivores.
- Le compte rendu d'activité de la Communauté de Communes est présenté en séance.
- Les locaux de la Maison des Bruyères, à la suite des travaux qui y ont été effectués ont reçu l'agrément pour l'accueil de 16 enfants (au lieu de 12) de 3 à 5 ans.
- Le transfert de compétence de l'assainissement collectif à la Communauté de Communes sera effectif au 01/01/2013. Auparavant, il conviendra de dénoncer notre contrat de maintenance des stations de relevage, de réaliser les documents d'arpentage de ces stations de relevage.

DECISIONS

1. LOCAL INFIRMIERS LOGEMENT SOCIAL - Avenant au lot N°14 : Traitement insecticides

A l'avancement des travaux, il est apparu que l'état des poutres nécessite un étayage, la dépose et le remplacement des embouts de solives ainsi que le remplacement du parquet.

Le montant des travaux supplémentaires consécutifs à cet état s'élève à 1 150 € HT, portant ainsi le marché à 6 088.10 € HT.

2. ECOLE JEAN DE LA FONTAINE Travaux supplémentaires

a. Lot électricité

Des travaux complémentaires en matière d'électricité ont dû être réalisés, à savoir entre autres : alimentation vidéo projecteur, pose de luminaires types tableau, allumage extérieur déclencheur manuel d'alarme incendie. Le montant total des travaux complémentaires s'élève à 2 264.76 € HT. Il a également été installé deux projecteurs avec détection pour un montant de 504.98 € HT.

b. Lot menuiserie

Il est apparu que sur le plan de la défense incendie, pour dépasser le nombre de 19 enfants dans la salle de repos, deux unités de passage sont nécessaires. Il convient par conséquent d'en créer une seconde.

Des oculi ont dû être posés sur des portes.

Des portes non initialement prévues ont été posées sur le TGBT et le CTA.

Des patères dans le hall ont été intégrées dans ce lot. Ils viendront en déduction dans le montant prévu pour le mobilier.

Le montant total de ces travaux de menuiserie complémentaires s'élève à 8 712,24 € HT.

En fin d'opération, pour un montant initial de travaux de 588 368 € HT, les travaux supplémentaires s'élèvent à 11 536.90€ HT., soit 1,96 % du marché initial. Le Maire souligne l'extrême rigueur qui a prévalu dans la conduite de ce marché qui a donc été scrupuleusement respecté. L'évaluation des besoins a aussi été précise.

En fin de travaux, l'accostage sera très proche de l'enveloppe budgétaire affectée à ce projet.

3. REDEVANCE POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OUVRAGES DE DISTRIBUTION DE GAZ

Conformément aux articles L 2333-84 et L2333686 DU Code Général des Collectivité Territoriales le concessionnaire est tenu de s'acquitter auprès des communes des redevances dues au titre de l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel, en fonction de la longueur du réseau de gaz naturel situé sous le domaine public communal, soit 7332 mètres.

Au titre de l'année 2011, la redevance se montera à 385.51 €.

4. LOTISSEMENT DE KERAVEL

La réalisation des travaux d'aménagement du lotissement communal de Kéavel nécessitera de disposer d'une trésorerie pour le financement des travaux, jusqu'à la mise en vente des lots.

Le besoin estimé de trésorerie est de 1 000 000 € sur deux ans, remboursable par anticipation, au fur et à mesure des ventes.

5. DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

Il est apporté quelques décisions modificatives budgétaires d'ordre comptable, sans incidence sur les budgets concernés.

DECHETTERIES

DEPOTS DE DECHETS DE JARDIN DANS LA REMORQUE COMMUNALE AU BOURG

☞ Pour les déchets de jardin seulement : du Vendredi 17 h au Lundi 8 h 30

03.02	Lésivy
10.02	Versant Sud
17.02	Rue Louis Aragon
24.02	Kérellou

HORAIRE DE LA DECHETTERIE DE ST-ELOI

Horaires d'hiver du 1^{er} novembre 2011 au 28 février 2012 du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

INFOS UTILES

MENU DE LA CANTINE (à titre indicatif)

L.30.01	Duo râpés/Lentilles-Rôti porc/Compote aux 2 fruits
M.31.01	(Euf mayonnaise/Steak thon-Coquillettes/Yaourt
J.02.02	Salade coleslaw/Burger bœuf-Haricots verts/Crêpe sucrée
V.03.02	Salade lardons/Saucisses volaille-Purée crécy/Fruit
L.06.02	Piémontaise thon/Sauté veau-Carottes/Maestro chocolat
M.07.02	Salade dés fromage/Jambon-Riz-Epinards/Fromage blanc
J.09.02	Velouté légumes/Brandade poisson/Flan nappé caramel
V.10.02	Betteraves/Cordon bleu-Haricots blancs à la tomate/Fruit

COMMUNIQUE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU SPERNEL Consommations d'eau importantes

Il est constaté de plus en plus d'excédents de consommation d'eau par rapport aux années antérieures, chez certains abonnés.

Ces surconsommations sont dans la plupart des cas, décelées lors des relevés de compteur.

Elles se produisent en partie privative, c'est-à-dire après le compteur.

Il est possible que les causes en soient des fuites dues aux ruptures ou fêlures des tuyaux enfouis, donc peu décelables à priori. On peut penser que cette recrudescence soit due au vieillissement de ces canalisations.

C'est d'ailleurs pour cette raison que le Syndicat du Spered remplace les grosses canalisations de desserte des communes.

Il est recommandé, dans la mesure du possible de veiller, par des contrôles périodiques des compteurs qu'il n'y a pas de consommation anormale. Il est recommandé aussi de souscrire une assurance couvrant ce risque.

Le Président - Jean-Jacques COZIAN

CCPLD – TRI SELECTIF

Il est rappelé que le verre ne doit pas être déposé dans les bacs mais dans les colonnes à verre installées à cet effet aux endroits suivants : Valy Lédan (2), stréat Zoun, Le Kef, Penhoat.

Par ailleurs, une réunion publique se tiendra en février salle polyvalente du Valy Lédan afin de dresser le bilan de l'expérience du passage au tri sélectif sur la commune-test de St-Divy.

La date sera communiquée par voie de presse et sur le site internet de la Commune.

ANALYSES D'EAU DU RESEAU PUBLIC

Analyses effectuées le 5/12/2011 et le 5/01/2012 -Eau conforme aux normes de qualité. Teneur en nitrates de 34 mg/l et 32 mg/l.

PROTECTION DES COMPTEURS D'EAU

Protection contre le gel : N'oubliez pas de protéger votre compteur d'eau contre le gel par des matériaux isolants. Il est rappelé, en effet, que la protection du compteur d'eau est à la charge de l'abonné. En cas de détériorations, les frais (pose et compteur) seront facturés à l'abonné.

SITE INTERNET DE LA PREFECTURE

Pour vos démarches administratives (changement de véhicules,...), vous pouvez accéder au site de la Préfecture www.finistere.gouv.fr – rubrique : "vos démarches".

COMMUNIQUE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE LESNEVEN

Avis d'information : Chutes de tension électrique

Le syndicat intercommunal d'électrification de Lesneven, en partenariat avec le SDEF, souhaite engager une réflexion sur la qualité de la distribution électrique sur son territoire. Pour cela nous désirons savoir si vous avez déjà observé des anomalies liées aux chutes de tension, comme des baisses de luminosité de vos éclairages ou des dysfonctionnements fréquents de vos appareils électriques (ordinateur, télévision, plaque à induction...). Si des chutes de tension sont présentes sur le réseau électrique vous alimentant, alors vous pouvez vous adresser en mairie qui transmettra votre réclamation au SDEF (Syndicat Départemental d'Energie du Finistère).

OPAH DU PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS

Des permanences sans rendez-vous concernant l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), sont organisées par le cabinet CitéMétairie, tous les mardis de 10h00 à 13h00 au 32 quai de Léon (1er étage) à Landerneau. Renseignements : ☎ 02 98 50 53 94.

SANTE & SOCIAL

DATES WE	PHARMACIES LANDERNEAU du Samedi 9 h 30 à 20 h et Dimanche de 9 h 30 à 20 h
05.02	LACOSTE – 2 Quai de Léon
12.02	BEGOT-BOUYER - 8 rue du Pont
19.02	BERNICOT 54 rue Fontaine Blanche
26.02	CORRE-JOULLAT 32 quai de Léon

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il faudra appeler le 15, pour avoir les coordonnées du médecin de garde, ou organiser les secours

CABINET PARAMEDICAL- 8 rue Stréat Névez

Masseurs kinésithérapeutes : MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine – PANELAY Mathieu – GARCIA Christine – LAOT Pauline

☎ 02.98.20.33.33 tous les jours - urgences respiratoires le WE

Infirmiers : LE DISCOT Mathieu – GUILLOU Bernard

☎ 02.98.20.33.40 - tous les jours

Pédicure podologue : COMPAGNON Audrey

☎ 02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE

Sophrologue – sophro-analyste : SAEZ Melody

☎ 09.51.19.15.19 – mail : douce-ame@hotmail.fr

Psychologue-neuropsychologue : GALLIC Lucie

☎ 02.98.32.82.76 – mail : gallic.lucie@orange.fr

VIE PAROISSIALE

MESSE DU MOIS DE FEVRIER

➤ Les **dimanches 5 et 19 février** à St-Divy, à 10h30 (le dimanche 5 février, le bourg sera le lieu d'une manifestation, dès le matin ; les routes et le parking risquent d'être encombrés !)

TEMPS FORT DE CATE

- **Samedi 4 février**, à la Maison des Bruyères à 9 h
- Comme chaque année, les responsables de l'Ensemble paroissial La Forest, St-Divy, St-Thonan organisent **leur goûter** pour remercier les bénévoles, accompagnés de leur conjoint et enfants, qui apportent d'une manière ou d'une autre leur aide au service de l'Eglise. Rendez-vous le **samedi 11 février** à 15h30 à la salle socioculturelle "le Valy Lédan" à St-Divy. Merci de confirmer votre présence à JF Cloître (02/98/40/16/20), MP Léal (02/98/20/23/42), Ch Bergamaschi (02/98/20/21/05), à l'accueil du presbytère de St-Divy (02/98/20/21/90) ou de retourner le coupon-réponse reçu par courrier.

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION "POUR LE SOURIRE D'ALEXIS"

L'assemblée générale aura lieu **vendredi 3 février** à 18 h à la Maison des Bruyères. Venez nombreux nous rejoindre !

AMICALE DES RETRAITES

L'assemblée générale du Club des Genêts se tiendra le **mercredi 15 février** à 10 h 15 au foyer club. Les cotisations et la participation du repas y seront perçues. Apportez votre carte d'adhérent. Tous retraités qui voudront se joindre à nous, seront les bienvenus. Le repas sera servi à Landivisiau au restaurant "Terre et mer". Le transport se fera en car.

THEATRE OXYGENE

CONTES – le samedi 28 janvier

Comme les années passées, les acteurs de la troupe Théâtre Oxygène de St-Divy vous proposent **un après-midi conte** destiné aux enfants jusqu'à 10 ans.

Il se déroulera de **15 h 00 à 17 h 00** à la salle polyvalente du Valy Lédan à St-Divy. Une participation de 1 € est demandée par enfant.

De plus, **le soir à 20 h 30**, une **pièce très drôle**, jouée par la troupe de Plounéventer, sera présentée. Elle est intitulée : "Bonne fête, Suzette" écrite par Colette Toutain et Yvonne Denis. A très bientôt.

THEATRE OXYGENE

Vous cherchez une activité pour vos enfants pendant les vacances de février ?

L'association Oxygène organise **un stage de théâtre** encadré par des professionnels. Ce stage s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans.

Il se déroulera sur trois après-midi les **13, 14 et 15 février** de 14h00 à 17h00 à la salle polyvalente du Valy Lédan de St-Divy.

Une participation de 45 € est demandée - inscription obligatoire **avant le 27 janvier 2012** auprès de Christine Meunier ☎ 02.98.20.33.20

MARCHE AVEC NOUS

Départ à 14 h du Bourg de ST-DIVY.

Date	lieu
05.02	ST-THONAN
12.02	DAOULAS
19.02	PLOUGASTEL DAOULAS
26.02	PLOUNEVENTER

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE LES AMIS DE LA LECTURE

Mardi : 17 h 30 – 18 h 30	Mercredi : 10 h 30 - 11 h 30
31.01 → Marie-Jo	01.02 → Laurence D.
07.02 → Andrée	08.02 → Hélène/Simone
14.02 → Cathy	15.02 → Yvette
21.02 → Anne-Marie	22.02 → Christine
Vendredi 17 h 30-18 h 30	Samedi : 11 h 00 – 12 h 00
03.02 → Louise-Anne	04.02 → Nicole/Laurence P.
10.02 → Dany/Marie Thé.	11.02 → Annie
17.02 → Claire	18.02 → Nicole
24.02 → André	25.02 → Yvette

COURIR A ST-DIVY

FOULEES PEDESTRES 2012

Les prochaines Foulées Pédestres sont programmées pour le **dimanche 5 février**, comme les années précédentes les épreuves auront lieu l'après midi.

L'animation Jeunes

Comme d'habitude, à 13h30, les minimes (nés en 97-98) partiront les premiers pour un circuit de 3500 m, à 13h50, suivront les benjamins(es) (99-2000) pour un périple de 2800 m ; les poussins (es) nés en 2001-2002 partiront à 14h10 pour une boucle de 1400 m, enfin les Babys, nés en 2003 et après, prendront le départ à 14h20 pour 450 m à allure contrôlée.

Un circuit inchangé pour le Challenge de l'Elorn

Le départ de la **course courte** (6,7kms) sera donné à **14h30** en face de l'Orée du Bourg pour une boucle descendant à Kernevez et retour par Lost ar C'hoat.

Enfin, **l'épreuve phare** de la journée comptant pour le Challenge de l'Elorn partira du bourg à **15h30** pour un circuit inchangé depuis 2007 de 15kms dont la première boucle empiètera sur la campagne guipavasienne avant de rejoindre la boucle de Kernevez.

Récompenses à tous les participants. Les inscriptions avec certificat médical avec mention « non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition » ou numéro de licences seront adressées au ☎ 02.98.20.24.18 ou au ☎ 02.98.02.44.07 ou par mail : www.elornchallenge.com

LE GRAND ROQUE DE ST-DIVY - Jeu d'échecs

Le **3^{ème} tournoi des 4 communes** : LA FOREST, ST-DIVY, ST-THONAN et KERSAINT se déroulera le **dimanche 18 mars** de 9 h 30 à 17 h 00 à la salle socioculturelle de LA FOREST LANDERNEAU.

Il est ouvert à tous et toutes personnes de ces communes, ou licenciés au club de ST-DIVY. Inscription gratuite. Nombreuses récompenses : meilleure école, meilleure famille, champion des 4 communes, champion de sa commune, 3 récompenses tirées au sort. Contact : Pierre SALAUN – ☎ 02.98.20.23.84

ANCIENS COMBATTANTS

Notre section organise un **thé dansant** animé par "Michel" le **dimanche 26 février** à 14 h à la salle polyvalente du Valy Lédan. Nous danserons de 14 h à 19 h. Tarif entrée : 7 € (café et gâteau compris).

OPERATION FERRAILLE

L'APEL de l'école Ste Marie récupèrera cette année encore votre ferraille (particuliers, professionnels, amis, famille... ne jetez rien !). Rendez-vous à l'école les **14 et 15 avril 2012**. Merci d'avance. A bientôt !

LE COMITE D'ANIMATION DES 4 CLOCHERS

remercie tous les bénévoles pour l'aide apportée à l'organisation de toutes les manifestations au profit du Téléthon 2011 à KERSAINT-PLABENNEC. Grâce cet élan de solidarité et de générosité, il a été remis un chèque de 5 200 € à l'AFM.

Le Téléthon 2012 se déroulera à SAINT-THONAN, les **7 et 8 décembre prochain**, dates nationales à retenir d'ores et déjà par les associations des 4 communes. D'autres dates pourront être proposées, comme les années précédentes, en fonction des associations et des activités proposées. Encore merci à tous.
Patricia TERROM : ☎ 06.64.34.79.33

ASSOCIATION – MISE A JOUR

ASSOCIATION	PRESIDENT	TRESORIER	SECRETAIRE
APEL ECOLE STE MARIE	GOURIOU E. Kérescar 02,98,20,38,41	PIRIOU M. 20 rue Chateaubriand 02,98,20,22,73	LECLERC G. 4 Kérellou
SDS BASKET	RINGEARD C. Kerdalaün 02.98.20.30.78	KERVELLA C. GUIPAVAS 02.98.84.64.03	BELLE V. KERSAINT 02.98.40.12.54
COMITE DE JUMELAGE	PORHEL G. Pen Mézen 02,98,20,22,62	LEZIART A. Kérellou 02,98,20,24,51	BOTHOREL C. 2 Le Kef 02,98,20,23,69
COURIR A ST-DIVY	CORRE M. Roch Glaz 02.98.20.24.18	PERRIN P. 3 Rte de Pen Ar Pont	CHICHERY O. 6 rue du Versant Sud 02.98.02.44.07
LE GRAND ROQUE DE ST-DIVY (club d'échecs)	KEBER T. Penhoat 02,98,20,28,12	GUILLERM S. ST-URBAIN 02,98,25,01,46	LABAT A.S. 15 rue des Bleuets 02,98,20,39,62

PETITES ANNONCES

- **Recherche personnes pour plantation échalotes sur Kersaint-Plabennec** durant les vacances de février ☎ 06.14.83.36.87 – ☎ 06.34.15.33.36
- Dame ferait 1 ou 2 **heures de ménage** ou repassage par semaine ☎ 06.79.62.70.00
- **Garde d'enfant à domicile** : 2 p'tits bouts recherchent une nounou attentionnée, dynamique, motivée et disponible pour les garder à domicile à St-Thonan ☎ 02.98.37.72.52 - ☎ 06.65.56.45.87
- **Recherche pâture** pour chevaux ☎ 06.31.19.20.48

OBJET TROUVE (disponible en Mairie) : baladeur

